

Communiqué de Presse

Paris, le 3 décembre 2025

Décentralisation : renforcer pour ne pas régresser

A l'invitation de la Ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation Françoise Gatel, et aux côtés des autres associations d'élus et des parlementaires, France urbaine a pris part ce mercredi 3 décembre au débat portant sur *un nouvel acte de décentralisation*, organisé au ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation.

Par la voix de Frédéric Leturque, Maire d'Arras, Président de la communauté urbaine d'Arras, France urbaine a rappelé l'esprit constructif qui la caractérise, appelant le Gouvernement à « *écouter les lignes rouges et à rechercher les lignes vertes, pour que des mesures utiles à nos concitoyens voient le jour* » Sans chercher à masquer la vigilance et la perplexité que susciteraient les orientations et le calendrier annoncés sans règles du jeu claires :

- D'abord, une reconnaissance réelle et formelle de la chance que nos territoires urbains représentent pour le pays : trop souvent réduites à des caricatures, insuffisamment reconnues dans leur capacité à construire des solidarités concrètes avec les autres territoires, invisibilisées dans leurs vulnérabilités, elles doivent revenir au centre du jeu institutionnel comme elles sont, de fait, au centre de la vie quotidienne d'une grande majorité de nos concitoyens et de l'économie française ;
- L'issue du débat budgétaire en cours conditionnera la réelle capacité des grandes villes, agglomérations et métropoles, de nouveau ciblées par les dispositions envisagées, à maintenir le niveau de services publics tout en investissant dans la transition écologique. Sans moyens adaptés, la décentralisation est une vue de l'esprit : la première décentralisation, c'est la reconquête de nos capacités fiscales et financières ;
- Dans un contexte de contestation du fait intercommunal, affaiblir les grandes agglomérations et métropoles serait aller contre la décentralisation et renoncer à la transition écologique : les élus de France urbaine seront ainsi intransigeants sur la non-régression des compétences intercommunales en matière de foncier et d'immobilier d'entreprise, indissociable de la compétence de planification de l'urbanisme ;
- Alors qu'est rappelée de toute part l'illusion d'un grand soir ou d'un big bang des compétences, certaines options lourdes sont pourtant mises sur la table qui, au vu des choix structurants qu'elles engageraient pour nos territoires et nos concitoyens, justifieraient davantage de concertation, au risque d'apporter plus de déstabilisation que de solution.

France urbaine a contribué de manière sérieuse, mais sans naïveté, à l'exercice, et l'ensemble de ses propositions n'ont visé qu'un objectif : actualiser les moyens d'action de ses membres à l'urgence climatique et appelant en miroir « *l'Etat [à] gagner en agilité, se réformer et faire confiance aux collectivités* » comme l'a rappelé Frédéric Leturque.

Reconnaissance par la loi du rôle d'autorités organisatrices de la transition écologique et solidaire (AOTES), décentralisation achevée des politiques de logement (hors APL et hébergement d'urgence), affirmation d'une contractualisation spécifique aux territoires urbains engagés dans la transition : France urbaine fera le choix de défendre des propositions concrètes renforçant l'action de ses membres, et refusera toute mise en concurrence entre strates, dans un esprit de concorde territoriale dont notre pays a plus que jamais besoin.

Contact presse

Julie Jollivet

j.jollivet@franceurbaine.org

07 56 82 43 12